

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULOUSE - 3102 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 01/12/2025 - 43380 - 2005 B 02456 - 483 935 995 - ABC DEVELOPPEMENT

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SASU ABC DEVELOPPEMENT		Exercice N clos le 31122024		Exercice N-1 clos le 31122023		Néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				1		2			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210					
	Production vendue	bien	215	214					
		services *	217	218	23 521		25 026		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222					
	Production immobilisée *			224					
	Subventions d'exploitation reçues			226					
	Autres produits			230					
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	23 521		25 026		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234					
	Variation de stock (marchandises) *			236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	42		35		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240					
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	12 354		12 211		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	489	244	3 112		2 986		
	Rémunérations du personnel *			250					
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252					
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254	10 710		10 710		
	Dotations aux provisions			256					
Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	259	260	262					
	Total des charges d'exploitation (II)			264	26 218		25 942		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(2 697)		(916)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)	280	6 271		4 597		
	Produits exceptionnels		(IV)	290					
	Charges financières		(V)	294	278				
	Charges exceptionnelles	(Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies I))	347	348	300				
	Impôts sur les bénéfices *		(VII)	306					
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	3 295		3 681		
	B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	3 295	314		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles*			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cls d'associés	247		330					
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*		248						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
		Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997				
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		989		138			
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)			991					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)			344		992			
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345		127		993			
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987				181			
	Créance due au report en arrière du déficit	346		655		641			
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies)			645		647			
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)	643		649		990			
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)	648							
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)								
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			352	3 295	354			
	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			356					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			360					
	Déficits antérieurs reportables :*	5 585				3 295			
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			370		372			
	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2								

ABC DEVELOPPEMENT
74, avenue Vincent AURIOL
31120 ROQUES

ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JUIN 2025

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS AU 31
DECEMBRE 2024.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique approuve la décision du Président d'affecter le résultat bénéficiaire de 3 295.17€ au
compte **REPORT A NOUVEAU**

Résolution adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Le Président

Michel VIDAL

